

## Comité Technique Local du 31 MARS 2021 Déclaration Liminaire

M. Le Président du CTL,

Ce deuxième CTL de l'année intervient un peu plus d'un an après le début de la crise sanitaire.

Et le moins que l'on puisse dire ou écrire, est qu'à l'heure des premiers bilans, nos administrations n'étaient pas préparées à une crise sanitaire de cette ampleur et que les réponses apportées n'ont pas été ou ne sont pas toujours pertinentes.

Pire, les pénuries en tout genre, les manques d'anticipation, les attermolements stratégiques, ont rendu difficile la vie au travail.

La DGFIP n'y a pas échappé, répondant et agissant aux volontés médicales et injonctions gouvernementales dans un contexte compliqué que nous reconnaissons tout de même.

Cependant, longtemps passée sous silence, la question des risques psychosociaux liée à la gestion de crise, est enfin prise en considération même si des efforts restent à faire.

Car de nombreux collègues ressentent une grande lassitude dans le changement de leur mode de travail et dans les contraintes qui perturbent leur vie et leur lien social.

**FO DGFIP 13** n'a pas cessé de vous alerter sur la dégradation de la situation et du désarroi grandissant au sein des services tout au long de ces derniers mois.

Le manque de perspectives et le renforcement contraignant de mesures sanitaires, augmentent forcément les troubles psycho-sociaux et les tensions dans les équipes.

Sur cette gestion de crise sanitaire, on nous répète laconiquement que les protocoles sont respectés et on ajoute que si tout le monde portait en permanence le masque il n'y aurait pas de problème.

La posture de ce genre de raisonnement crée un climat malsain envers les collègues testés positifs qui en portent un sentiment de culpabilité renforcé.

Évidemment, il est plus confortable de chercher des coupables plutôt que de s'atteler à proposer des solutions, fussent-elles simples avec une approche efficace.

Ce genre de réflexion traduit parfois l'incapacité de la direction locale à sortir des raisonnements « parapluie » qui s'attachent à dissenter des causes tout en se gardant de gérer les conséquences de manière plus appropriée aux différentes situations.

D'autant que les agents de notre département continuent, dans le même temps, d'exercer leurs missions traditionnelles avec le même niveau d'exigence, dans un contexte récurrent de réduction des effectifs.

C'est l'occasion de rappeler ici le triste record détenu par la DGFIP qui, depuis sa création, est la 1ère contributrice à la « maîtrise des effectifs de l'État » et a perdu plus du quart de ses effectifs en moins de 10 ans !

Et malheureusement, malgré ce triste constat, cela n'empêche pas la DGFIP de maintenir en parallèle, à un rythme soutenu, le démantèlement de son réseau, au travers de son projet de **Nouveau Réseau de Proximité (NRP)** que vous portez M le Directeur Régional ici dans les BDR.

L'objectif de cette réforme : supprimer plus de 1 200 implantations, et les remplacer par l'apparition bimensuelle et au mieux quelques heures d'un agent des Finances publiques au sein de guichets multiservices (Maisons France Service) en utilisant par-dessus tout nos locaux vidés de nos agents !

**La DGFIP ose appeler cela, sans rire, «réinventer le service public» et réussit l'exploit de quitter les zones rurales tout en prétendant le contraire !**

En nous soumettant une nouvelle fois au vote des opérations NRP au 01/09/2021 du département lors de ce CTL, vous pensez bien M le Directeur Régional, que pour **FO DGFIP 13**, il s'agit de dénoncer à nouveau l'inconséquence de cette usine à gaz idéologique.

Pour FO, ce processus infernal relève clairement de la réduction des coûts, en aucun cas d'une amélioration du service rendu aux usagers.

Les suppressions d'emplois et le resserrement du réseau n'ont jamais permis d'améliorer la performance du service public.

Nous ne pouvons également, aujourd'hui, que réitérer nos alertes au sujet de nos collègues qui vont se trouver prochainement en ligne de front lors de la **campagne IR** dans le cadre des accueils à nos guichets.

Une clarification nette et précise de leurs conditions de travail serait la bienvenue dans ce contexte sanitaire pour le moins incertain.

Que dire du traitement du **fonds de solidarité** mis en place depuis mars 2020 et dont vous souhaitez nous présenter un premier bilan lors de ce CTL.

Oui nous savons M le Directeur Régional que les agents des différents SIE du département sont très fortement mobilisés sur cette mission inédite dans un contexte sanitaire très tendu.

En plus de leurs missions habituelles, ils assurent du mieux possible la gestion, le contrôle et le versement du FDS.

Face à un pic d'activité et à l'afflux des demandes « E-contact », application dont on ne compte plus les «bugs» tant elle est largement sous-dimensionnée, la DGFIP a décidé du recrutement de 250 contractuels..dont 8 dans les BDR.

Pour **FO DGFIP**, il est probable que, désormais, ce palliatif soit utilisé comme l'alternative au manque de moyens de nos services, la DGFIP profitant en cela de la possibilité offerte par la funeste Loi dite de transformation de la Fonction Publique de recruter des contractuels précaires et sous-payés...même si en l'occurrence, il s'agit pour le moment du recrutement pour la majeure partie de futurs collègues entrant à l'ENFIP en septembre 2021.

Nous profitons aussi de l'occasion pour à nouveau vous alerter de manière plus globale sur les difficultés de fonctionnement des services, où les agents ne bénéficient plus de formation digne de ce nom pendant cette crise sanitaire sans fin en plus des dysfonctionnements informatiques récurrents qui pèsent de plus en plus lourd sur l'exercice des missions.

Pour **FO DGFIP**, le NRP n'est bien évidemment pas le remède miracle pour sortir de cette impasse.

Pire encore, ce resserrement et cette industrialisation à outrance des missions déboucheront sur un épuisement et une perte de sens du travail de nos collègues, c'est inacceptable !

**FO DGFIP exige l'arrêt des suppressions d'emplois. La DGFIP doit disposer des moyens humains et pérennes permettant d'accomplir ses missions.**

**FO DGFIP exige l'arrêt de la casse du réseau et le retrait du NRP !**

**Il est évident qu' FO DGFIP 13 ne peut pas participer à une parodie de dialogue social dans un CTL comportant uniquement pour avis les opérations NRP du département au 01/09/2021 malgré d'autres sujets informels.**

M le Directeur Régional, nous finirons par le sujet du **télétravail**.

Malgré les diverses communications du Directeur Général, obligeant quasiment à télétravailler lorsque cela est possible, nous réaffirmons que la volonté de l'agent doit être la seule à prendre en compte, car sa santé au travail doit être l'élément à ne pas négliger. S'il souhaite télétravailler et que ses missions le permettent, son supérieur hiérarchique ne doit pas si opposer. S'il souhaite travailler en présentiel, il doit pouvoir le faire de la même façon.